

N° 41 du 7 février 2011

### Évaluation des personnels enseignants : le Ministre doit revoir sa méthode

La DGRH a mis en place, dans le plus grand secret, une évaluation des personnels enseignants à deux ans et à 20 ans de carrière, à titre expérimental dans certains établissements. Ce sont les chefs d'établissement dans le 2<sup>nd</sup> degré et les IEN dans le premier degré qui seraient chargés de ces évaluations dans cette phase test.

À aucun moment, le Ministre ni ses services n'ont consulté, comme cela avait été annoncé en août 2010, les organisations syndicales représentant les personnels de ces projets, que ce soit les personnels enseignants à évaluer ou les personnels d'encadrement chargés de l'évaluation.

Le Sgen-CFDT n'est pas opposé à une évolution de l'évaluation des personnels enseignants pour mettre fin aux inspections infantilisantes et prendre en compte l'ensemble des tâches du métier, évolution qui n'aurait de sens que corrélée à une disparition de la notation des personnels. Pour autant, l'absence de dialogue avec les organisations syndicales et d'information des personnels préjuge mal des changements à venir.

La précipitation dans laquelle ces entretiens se mettent en place, l'absence de préparation des personnels d'encadrement chargés de faire les entretiens et l'opacité sur les objectifs et l'utilisation de ces entretiens ne peuvent que susciter des réactions de refus des personnels. Ils illustrent une nouvelle fois l'absence de pilotage autre qu'administratif de la part de ce ministère.

Le Sgen-CFDT demande au Ministre d'engager les discussions avec les organisations syndicales dès maintenant en mettant ce sujet à l'ordre du jour du prochain CTPM.